



Compte-rendu d'activité de l'année 2015
198^e EXERCICE

Assemblée Générale du 3 juin 2016





Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
	BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
	PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
	MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
	JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
	GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
	JEAN-PAUL	GAY	ADMINISTRATEUR
	ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
MME	ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
	SANDRINE	MOOG	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M.	LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
----	---------	---------------	--

HONORARIAT

M.	FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
	BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Conseil de Surveillance de la SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco., gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST.

M. Georges ERNST : aucun autre mandat

M. Jean-Paul GAY, gérant de la société GAY et Cie holding, co-gérant de la société hydraulique des Forges de Syam, co-gérant de la société du Domaine de Syam, gérant des SCI : Alésia, les Perchées de la Meule, les Taillets, Forges de Syam.

M. Antoine LEIMGRUBER : Président de SOCAMI, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR,

Mme Andrée KOEHLI : Présidente de la SA ITKA.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST, Administrateur de la MAVIC, Président de la MUTUELLE DE L'EST.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST.



Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **198^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.



Le développement des activités du GAMEST en 2015 s'est traduit par une augmentation de 26,34 %
Le montant total des cotisations acquises, après dotation aux provisions techniques, s'élève à **68 013 K€**.

Sous la dynamique que maintiennent les mutuelles membres de l'Union, l'assurance du particulier, l'assurance des personnes et celle des pertes pécuniaires constituent les activités en plus forte croissance. Elles se placent au cœur de la stratégie de diversification pour le Groupe.

La charge des sinistres du Groupe et de l'exercice (S/P 77,66 %) s'est dégradée de 9 points par rapport à l'exercice précédent.

APERCU DE L'ANNEE 2015

Le chiffre d'affaires de l'assurance française en 2015 affiche une progression de 3,90 % à 208 milliards d'euros.

Cette évolution générale du marché résulte des assurances de personnes qui représentent 75 % du chiffre d'affaires de l'assurance française avec une variation positive de 4,70 % portée par l'assurance vie.

Pour les assurances de biens et de responsabilités ; la progression des cotisations est plus modeste à + 1,5 %.

Fort de ces constats, l'assurance habitation affiche un ratio combiné élevé de 96 % tout comme l'assurance automobile avec un ratio combiné de 106 %.

L'évolution avec des ratios combinés est impactée par :

- des événements naturels du 2^{ème} semestre 2015 dans l'Hérault, le Gard, le Centre et l'Est (inondations)
- d'un accroissement des sinistres corporels automobile
- d'un nombre élevé de cambriolages (233 000 pour 2015 en France)

ACTIVITE COMMERCIALE

Au 31/12/2015 le montant des **cotisations acquises** est en progression de **40,14 %** par rapport au 31/12/2014.

Cette évolution est importante, elle provient principalement de nouveaux partenariats dans les branches **Collectivités Locales – PME / PMI – Rachat de franchise – Protection Juridique et Pertes Financières**.

Par ailleurs, notre volonté affichée de diversifier notre encaissement au travers de nouveaux produits et partenariats commence à porter ses fruits.

L'évolution

Le montant total des cotisations acquises au titre de l'exercice 2015 s'élève à **41 377 K€**. Notre encaissement représente, à fin 2015, **60,84 %** du chiffre d'affaires du GAMEST.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 883 K€** en augmentation de **0,16 %**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **11 773 K€** de cotisations nouvelles, hors contrats GRL, dans un environnement économique difficile.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **31 332 K€** soit **75,72 %** des cotisations acquises, en dégradation par rapport à l'exercice précédent (73,85 %).

La hausse du S/P (par rapport à 2014) résulte principalement de plusieurs sinistres d'intensité dans nos branches COLLECTIVITES LOCALES et BATIMENTS.

De plus, des sinistres corporels AUTOMOBILE ont accentué la dégradation de nos résultats techniques.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production**, de **distribution** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **10 284 K€**, soit 24,85 % (25,60 % en 2014) du chiffre d'affaires. Cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La charge de distribution représente en 2015 **17,56 %** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **23** salariés dont 5 cadres.

La masse salariale représente **3,10 %** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **13 K€** en 2015.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'année boursière 2015 a été marquée par une hausse des marchés actions et par une baisse importante du rendement des produits à taux.

Cette tendance ne nous est pas favorable car notre activité nécessite de privilégier les placements sécuritaires afin de pérenniser nos engagements.

En 2015, grâce à notre gestion dynamique nous avons pu profiter d'opportunités qui nous ont permis de dégager 259 K€ au titre de cette activité.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

Après avoir constitué en 2007 et en 2008 une provision pour dépréciation des actifs, les années 2009 à 2015 ont permis de reprendre une partie de celle-ci : cette reprise s'élève à **11 K€** pour l'exercice 2015.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2015** à **2 916 K€** par rapport à 2 869 K€ au 31.12.2014.

Les **autres produits techniques s'élèvent à 790 K€**, par rapport à 864 K€ en 2014.

Ils sont en diminution significative suite à la résiliation de contrats dans lesquels une part importante était dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 362 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2015, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **10 632 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à 33,93 % de notre encaissement entraînant un **bénéfice technique de 867 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **955 K€**.

Au terme de l'exercice 2015, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **1 794 K€**, en augmentation de 141,48 %.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 25,61 % au 31.12.2015, à **21 423 K€**.

PERSPECTIVES

2016 doit nous permettre de confirmer le redressement de nos résultats techniques en maîtrisant nos engagements et en diversifiant de manière plus sensible nos activités. Nous devons également continuer dans notre politique de diminution de nos frais généraux afin d'être plus compétitifs sur nos marchés traditionnels.

CONCLUSION

L'exercice 2015 aura été une année satisfaisante. Il aura démontré la solidité de notre modèle et de notre capacité à faire face à nos engagements, tout en restant vigilants face aux aléas de notre métier.

Le Président du Conseil d'Administration
Claude WITZ



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'**exercice 2015**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Jean-Paul GAY**
- **Andrée KOEHL**
- **Antoine LEIMGRUBER**
- **Sandrine MOOG, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

2 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Benoît STURNY**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de **l'exercice 2015**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2015, le taux de présence des Administrateurs a été de **87, 5 %**.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- **Le 12 mars 2015 :**

- 1. Approbation du P.V. du 26.11.2014**
- 2. Résultat GAMEST 2014 – situation 2015**
- 3. MALJ : rapport de direction exercice 2014**
- 4. Rapport sur le Contrôle Interne**
- 5. Assemblée Générale :**
 - Détermination de la date de l'A.G.
- 6. Points divers**
 - Rémunération des Administrateurs et frais de déplacement pour 2015
 - Bilan et résultat d'ESTASSUR Courtage et de JURASSURANCE Courtage
 - Mandat Administrateur salarié
 - Validation du mandat de gestion des dossiers contentieux sinistres MALJ/Me EISER
 - Synthèse activité Comité de Communication
 - Nantissement prêt

- **Le 5 juin 2015**

1. **Approbation du PV de la réunion du 12.03.2015**
2. **Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
3. **Divers**
 - Point sur l'activité
 - Présentation rapport sur la "protection de la clientèle"
 - Cession parts E. LOTA au profit de la MALJ
 - Convention MALJ / MAVIC
 - Présentation des travaux du Comité de Communication

- **Le 9 octobre 2015**

1. **Approbation du PV de la réunion du 05.06.2015**
2. **Point sur le développement de la Société**
3. **Business Plan 2016 – 2020**
4. **Actualités du GAMEST**
5. **Divers**
 - ESTASSUR (point sur l'activité au 31 Juillet 2015)
 - Adhésion MALJ au BCA
 - Bilan d'étape rénovation du siège
 - Présentation des supports commerciaux MALJ

- **Le 18 décembre 2015**

1. **Approbation du PV de la réunion du 05.06.2015**
2. **Chiffres-clés arrêtés au 30.11.2015**
3. **Infos GAMEST**
4. **Perspectives GRL**
5. **Partenariat PILLIOT**
6. **Divers**

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

FORMATION

Deux journées de formation ont été organisées les 15 et 16 juin 2015 pour les Administrateurs du GAMEST. Elle a été animée par Monsieur CHAMPVILLARD intervenant pour l'**IFPASS** sur le thème de la **Réassurance**.

Une journée de formation a été organisée le 5 novembre 2015 pour l'ensemble des Administrateurs et Directeurs Généraux des Mutuelles formant le GAMEST dans le cadre du parcours de formation mis en place par l'Union pour les administrateurs en cours de mandat. Elle a été animée par le **Cabinet FORSIDES** et avait pour thème : **Le système de gouvernance**.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2015, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2015, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **9 900 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **23 892,56 euros**.

Claude WITZ
Président



RESOLUTIONS

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2015 de **954 597 €** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du virement au 1^{er} janvier 2016 du solde de la réserve de capitalisation figurant au bilan au 31 décembre 2015, soit 58 505.20 € au poste "réserves pour éventualités diverses" en application de l'article 19 du décret n°2015-513 du 7 mai 2015.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2015 et l'arrêté des comptes 2015.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2015.

6^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2016, une enveloppe globale d'un montant maximum de **15 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

7^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

A C T I F	E X E R C I C E 2 0 1 5			2 0 1 4
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	296 819	294 793	2 026	53 282
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 132 144	600 127	532 017	512 890
Placements financiers	2 926 885	25 538	2 901 346	2 780 240
	4 059 028	625 665	3 433 363	3 293 130
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	4 980 729		4 980 729	5 335 356
Provisions pour sinistres à payer	30 678 444		30 678 444	15 714 509
	35 659 173		35 659 173	21 049 864
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 733 639		1 733 639	1 972 757
Créances nées d'opérations de réassurance	152 240		152 240	303 750
Autres créances	102 081		102 081	119 326
	1 987 960		1 987 960	2 395 833
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	900 621	786 198	114 423	158 779
Comptes courants et caisse	1 563 414		1 563 414	145 484
	2 464 035	786 198	1 677 837	304 263
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	44 915		44 915	43 126
Frais d'acquisition reportés	585 338		585 338	649 193
Prix de remboursement à percevoir sur val. mob.	0		0	0
Charges constatées d'avance	14 425		14 425	12 186
	644 678		644 678	704 505
TOTAL GENERAL	45 111 693	1 706 656	43 405 037	27 800 877
Engagement hors bilan				
Engagement donné			542 000	542 000

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF

EXERCICE

2015

EXERCICE

2014

CAPITAUX PROPRES

Fonds d'établissement	988 656	890 259
Droit d'adhésion	2 998	3 698
Réserve spéciale de réévaluation	70 469	71 770
Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires	0	53 203
Réserve de capitalisation	58 505	58 505
Réserve pour éventualités diverses	5 097 183	5 043 980
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 111 000	- 5 111 000
Report à nouveau	- 267 583	- 1 095 980
Résultat de l'exercice	954 597	828 397

1 793 824

742 832

PROVISIONS TECHNIQUES

Provisions pour primes non acquises affaires directes	4 980 729	5 335 356
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	30 678 444	15 714 509
Provisions pour frais de gestion	889 220	525 059

36 548 392

21 574 923

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

236 611

188 072

AUTRES DETTES

Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 042 267	2 722 436
Dettes nées d'opérations de réassurance	454 956	190 424
Dettes envers les Ets de crédit	2 500 000	1 556 527
Personnel	209 919	167 872
Etat et organismes sociaux	509 436	547 542
Créanciers divers	81 217	87 859

4 797 795

5 272 661

COMPTES DE REGULARISATION

Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	28 414	22 388
---	--------	--------

28 414

22 388

TOTAL GENERAL

43 405 037

27 800 877

Engagement hors bilan

Engagement reçu

-

294 321

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2015

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Primes acquises					
Primes émises	+	39 157 831	39 157 831	–	–
Frais et accessoires émis	+	1 883 256	1 883 256	–	–
Variation des primes acquises non émises	+	– 19 747	– 19 747	–	–
Variation des primes à annuler	+	1 342	1 342	–	–
Variation des primes non acquises	+	354 627	354 627	–	–
	+	41 377 308	41 377 308	–	–
Produit des placements alloués	+	93 158	–	93 158	138 274
Autres produits techniques	+	789 635	–	789 635	863 991
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	–	22 072 771	20 242 253	1 830 519	1 410 568
Charges des provisions pour sinistres	–	15 328 095	14 963 935	364 161	– 379 559
	–	37 400 867	35 206 188	2 194 679	1 031 009
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	–	4 887 022		4 887 022	3 655 047
Frais d'administration	–	3 236 617		3 236 617	2 720 809
Commissions reçues des réassureurs	+		-18	18	120
Participation aux bénéfices GAMEST	+		-10 631 511	10 631 511	7 349 258
	+	8 123 640	-10 631 529	2 507 890	973 522
Autres charges techniques	–	329 459		329 459	251 421
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	-3 593 864	-4 460 409	866 545	693 356

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2015

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2015	Opérations 2014
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	866 545	693 356
Produits de placements			
Revenu des placements	+	341 826	316 726
Profits provenant de la réalisation des placements	+	13 265	72 126
Reprise prov. dépréciation placements	+	10 643	4 192
	+	365 735	393 044
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	–	38 767	25 555
Perte sur cession valeurs mobilières	–	11 692	2 107
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	–	9 117	10 032
Autres charges des placements	–	46 900	48 866
	–	106 477	86 560
Produits des placements transférés	–	93 158	138 274
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	300	84 104
Charges exceptionnelles	–	78 348	117 274
Impôts sur bénéfice		–	–
Résultat de l'exercice	+	954 597	828 397

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2015			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
LU0323134006	500,000	ARCELORMITTAL	BPBFC	4 904	2 955	1 949	1 949
FR0000032278	3 430,000	AVIATION LATECOERE	BPBFC	18 074	3 942	14 132	14 132
IE0004852103	22,9060	BARING EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 567	1 327	1 240	1 240
FR0000072399	200,0000	BELIER	BPBFC	5 666	-	5 666	6 330
FR0004548873	400,0000	BOURBON	BPBFC	5 280	-	5 280	5 980
FR0000031023	50,0000	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	5 792	725	5 067	5 067
FR00000793510	183,0000	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	-	102 294	119 920
FR0010208488	500,0000	ENGIE	BPBFC	9 435	1 273	8 163	8 163
FR0000121147	317,0000	FAURECIA	BPBFC	10 076	-	10 076	11 732
FR0000792780	167,0000	FRUCTIPRIERE SCPI	BPBFC	69 586	-	69 586	77 488
FR0000990665	118,9190	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	7 009
FR0004024222	300,0000	INTERPARFUMS	BPBFC	7 026	-	7 026	7 491
FR0000051070	1 000,0000	MAUREL PROM	BPBFC	4 866	1 896	2 970	2 970
US6496045013	1 250,0000	NEW YORK MORTGAGE TRUST	BPBFC	7 874	1 750	6 124	6 124
FR0000121501	500,0000	PEUGEOT	BPBFC	7 615	-	7 615	8 103
FR0011832237	1 000,0000	PEUGEOT BSA 14	BPBFC	3 631	191	3 440	3 440
FR0000060329	100,0000	PSB INDUSTRIES	BPBFC	4 874	-	4 874	5 540
FR0010380626	4 100,0000	PROLOGUE	BPBFC	9 824	3 469	6 355	6 355
FR0000295230	60,8066	RENAISSANCE EUROPE	BPBFC	7 019	-	7 019	8 818
CH0012255151	12,0000	SWATCH GROUP PORT	BPBFC	4 240	365	3 875	3 875
FR0010546978	166,0735	TOCQUEVILLE ODYSSEE	BPBFC	7 071	-	7 071	8 820
FR0000120271	99,0000	TOTAL	BPBFC	5 207	1 122	4 085	4 085
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				308 488	19 014	289 474	324 630

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
FR0000095200	114 8	PARTS SOC. BP OPCVM Banque San Paolo Unigestion	BPALS. San Paolo	1 453 3 064	- -	1 453 3 064	1 710 3 528
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				4 517	-	4 517	5 238

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
		Livret association institutionnel	BPBFC	12 042	-	12 042	12 042
		Livret association institutionnel	BP ALSACE	66 190	-	66 190	66 190
TOTAL LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL				78 232	-	78 232	78 232

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
		PRET C.I.L. ALSACE		62 230		62 230	62 230
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR		250 000		250 000	250 000
		PRET ESTASSUR		4 153		4 153	4 153
		PRET REGE GIANASSO		30 411		30 411	30 411
TOTAL COMPTE PRETS				346 793	-	346 793	346 793

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
	58	PARTS BCAC EXPERTISES		2 245		2 245	2 245
		PARTS GIE GIGAM		500		500	500
		PARTS ESTASSUR		460 980		460 980	460 980
		PARTS JURASSURANCE COURTAGE		19 900		19 900	19 900
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				483 625	-	483 625	483 625

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
		IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	687 521	416 674	270 846	2 347 000
		LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	151 632	199 254	290 000
		PARKING	3 000	1 900	1 100	3 000
		IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	29 920	15 674	109 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			1 087 002	600 127	486 875	2 749 000

SOUS-TOTAL R.332-20	2 308 657	619 141	1 689 515	3 987 517
----------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

231 OBLIGATIONS			ECHEANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
FR0000140030	150	TP Cie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)		24 468	2 148	22 320	22 320
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)		7 866	2 021	5 845	5 845
FR0000140071	108	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984		15 147	2 355	12 793	12 793
				47 482	6 524	40 958	40 958
XS1003905152	110,00	ALTICE FINAN 6,50%13-150122	15/01/2022	120 175	1 065	119 110	115 547
XS0466300257	76 000	COCA COLA HBC 4,25% 09-161116	16/11/2016	79 040	2 211	76 829	78 599
XS0286705321	177 000	ORANGE 4,75% 07-210217	21/02/2017	192 045	10 351	181 694	186 133
FR0010114991	45 734	BPCE 4,50% 04-081016 TSR	08/10/2016	46 586	711	45 875	47 091
FR0010049643	30 000	BPCE 4,60% 04/2004 2016	20/02/2016	30 351	320	30 031	30 146
FR0010877936	200 000	BPCE 3,70% 2010-14052018	14/05/2018	200 426	275	200 151	214 120
FR0010988428	100 000	BPCE 4% 11-110219	11/02/2019	100 401	218	100 183	109 569
FR0011187079	2000,00	BFCM 4,05%	01/02/2017	200 000	-	200 000	207 828
				969 024	15 152	953 872	989 035
FR0010905133	110 000	CREDIT AGRICOLE 4,5%	30/06/2020	118 030	2 569	115 461	123 739
XS1038807340	100	DARTY 5,875% EMTN	01/03/2021	103 780	948	102 832	105 995
FR0011439975	104	PEUGEOT 7,375% 060318	06/03/2018	114 452	5 149	109 303	116 256
FR0011457324	138	SGI CLN RALLYE 2020	10/04/2020	149 854	787	149 068	118 652
FR0011428861	46	SG ISS. 5,30%	00/04/2019	46 608	204	46 404	38 691
FR0011439900	1	TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-20	04/03/2020	101 700	246	101 454	91 875
FR0010830042	1	VIVENDI 4,25%	01/12/2016	54 300	3 358	50 942	51 847
				688 724	13 262	675 463	647 055
TOTAL OBLIGATIONS				1 705 230	34 938	1 670 292	1 677 047

SOUS-TOTAL R.332-21		1 705 230	34 938	1 670 292	1 677 047
----------------------------	--	------------------	---------------	------------------	------------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

			VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
230000		ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	308 488	19 014	289 474	324 630
230200		ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	5 238
234300		CAT	78 232	-	78 232	78 232
232		PRETS	346 793	-	346 793	346 793
250+260		PARTICIPATION	483 625	-	483 625	483 625
212+219		IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 087 002	600 127	486 875	2 749 000
231		OBLIGATIONS	1 705 230	34 938	1 670 292	1 677 047
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES			4 013 887	654 079	3 359 808	5 664 564

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

◆ ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	44 915 €
2) Frais d'acquisition reportés	585 338 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

Engagement hors bilan :

Engagement donné :

Le GAMEST, par décision d'une AGE du 5.12.2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de 8 250 K€ par un apport des mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de 3 282 K€ par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE. La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MALJ par une contribution supplémentaire de **542 K€**. La MALJ s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans dont les modalités sont fixées dans une convention au terme de laquelle elle se porterait également caution solidaire avec les mutuelles de l'Union pour le remboursement de l'engagement liant la MAVIC et la MDE en cas de défaillance de cette dernière.

Affectation du résultat 2014

Le résultat de l'exercice de la MAL et de JURASSURANCE de l'exercice 2014 a été affecté au report à nouveau débiteur pour 828 397 €.

Report à nouveau :

Le report à nouveau est négatif au 1 ^{er} janvier de :	– 1 095 980 €
a été diminué du résultat de 2014 pour :	<u>828 397 €</u>
soit un report à nouveau au 31.12.2015 de	- 267 583 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision inclut une provision pour frais de gestion calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau du GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2015, le taux de la MALJ s'établit à 2.08%.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul, de même les compensations de l'Etat relatives au dispositif GRL sont exclues de la base de calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 41 316 €.

Engagement hors bilan :

Engagement reçu : au titre d'une convention signée entre les cédantes du GAMEST, la MALJ et la MAVIC ont consenti à concéder une partie de leur participation financière de 2013 reversée par le GAMEST à la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et à la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne.

Les manques à gagner que subissent la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar seront compensés dans le cadre des opérations futures de répartition, dès retour de la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne à meilleure fortune.

Ce retour à meilleure fortune s'effectuera dès constatation d'un résultat permettant à ces sociétés de faire face à leurs charges de gestion sans qu'il en résulte des capitaux propres négatifs.

Dans tous les cas, si les sociétés ayant consenti l'effort financier se trouvaient en situation de capitaux propres négatifs, les sociétés Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne seraient dans l'obligation de procéder à la compensation.

En 2014, la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne a remboursé l'intégralité de l'engagement de 87 070 € due à la MALJ ainsi que celui dû à la MAVIC.

En 2015, la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances a remboursé l'intégralité de l'engagement de 294 321 € due à la MALJ.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à 41 377 308 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions GARANTIE ASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 883 256 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2015, une répartition d'un montant de 10 631 511 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels et de mobiliers pour 300 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2015 s'établit à 300 €

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de 35 570 347 € (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe et appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque Mutuelle. Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 € par sinistre et par recours. Les frais au 31 décembre 2015 sont calculés à hauteur de 5,00 % du montant de cette provision. Ils figurent dans les charges de l'exercice dans la mesure où ils ne sont pas rétrocédés à l'Union de Réassurance.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Ils comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations cédées mises au rebus pour 16 677 €
- la valeur nette comptable de la cession de locaux pour 50 000 €
- Indemnités Mme Meyer ayant-droit Mr Paul Meyer pour 10 834 €
- Dotation provision rente Mme Loup pour 837 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2015 s'établit à 78 348 €

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2014	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Logiciels	285 600		4 225	281 375
Droits au bail	50 000		50 000	0
Actifs incorporels	10 062			10 062
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	351 044		54 225	296 819

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2014	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Constructions	1 024 053	56 600	1 153	1 079 500
Terrains	52 644			52 644
TOTAL	1 076 697	56 600	1 153	1 132 144

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2014	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Mobilier/Matériel	468 796	1 207	79 301	390 702
Dépôts versés	3 344		1 000	2 344
Agencements	535 737		28 162	507 575
TOTAL	1 007 877	1 207	108 463	900 621

Amortissements :

Rubrique	31.12.2014	Dotation	Reprises	31.12.2015
Immobilisations incorporelles	297 763	1 255	4 225	294 793
Actif immobilier	563 807	37 472	1 152	600 127
Immobilisations corporelles d'exploitation	849 098	27 885	90 786	786 197
TOTAL	1 710 668	66 612	96 163	1 681 117

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2014	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Actions cotées	306 202	68 199	65 913	308 488
Actions / parts /OPCVM	4 517			4 517
Prêts	425 757	3 649	82 614	346 792
Actions et titres non cotes	436 920	46 705		483 625
Obligations cotées	1 593 098	371 729	259 597	1 705 230
Autres placements	40 810	12 537 422	12 500 000	78 232
TOTAL	2 807 304	13 027 704	12 908 124	2 926 884

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2014	Dotation	Reprises	31.12.2015
PDD	27 064	9 117	10 643	25 538
TOTAL	27 064	9 117	10 643	25 538

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Part Primes non acquises	5 335 355	4 980 729	5 335 355	4 980 729
Part Prévisions de recours à encaisser	- 13 593 399	-2 056 713		- 15 650 112
Part Sinistres à payer	29 307 908	17 020 647		46 328 555
TOTAL	21 049 864	19 944 663	5 335 355	35 659 173

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Prov. Primes non acquises	5 335 355	4 980 729	5 335 355	4 980 729
Prov. Sinistres à payer	29 307 908	17 020 647		46 328 555
Prév. Recours à encaisser	- 13 593 399	- 2 056 713		- 15 650 112
Prov. Risques en cours				
Provision Frais de gestion	525 059	364 161		889 220
TOTAL	21 574 923	20 308 824	5 335 355	36 548 392

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Fonds d'établissement	890 259	98 397		988 656
Droit d'adhésion	3 698		700	2 998
Réserve de capitalisation	58 505			58 505
Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires	53 203		53 203	0
Réserve de réévaluation	71 770		1 301	70 469
Réserve pour éventualités diverses	5 043 980	53 203		5 097 183
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 111 000			- 5 111 000
Report à nouveau	- 1 095 980	828 397		- 267 583
Résultat de l'exercice	828 397	126 200		954 597
TOTAL	742 832	1 106 197	55 204	1 793 825

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Provision pour risque incertain	53 989	837		54 826
Autres provisions pour risque	0			0
Provision pour indemnité de fin de carrière	92 985	47 484		140 469
Provision Médaille du travail	41 098	218		41 316
	188 072	48 539		236 611

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2014	31.12.2015	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 972 756	1 733 639	1 733 639	
Créances nées d'opérations de réassurance	303 750	152 240	152 240	
Personnel	10 651	359	359	
Débiteurs divers	108 675	101 722	96 449	5273
TOTAL	2 395 832	1 987 960	1 982 687	5273

Dettes

Rubrique	31.12.2014	31.12.2015	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	2 722 436	1 042 267	1 042 267	–
Dettes nées d'opérations de réassurance	190 424	454 956	454 956	–
Dettes envers les établissements de Crédit	1 556 527	2 500 000	500 000	2 000 000
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	26 378	27 658	27 658	–
Personnel	167 872	209 919	209 919	–
Etats, organismes Sécurité Sociale	547 542	509 436	509 436	–
Créditeurs divers	61 482	53 559	53 559	–
TOTAL	5 272 661	4 797 795	2 797 795	2 000 000

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Intérêts et loyers courus et non échus	43 126	1 789		44 915
Frais acquisition reportés	649 193		63 855	585 338
Charges constatées d'avance	12 186	2 239		14 425
TOTAL	704 505	4 028	63 855	644 678

Passif

Rubrique	31.12.2014	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	22 388	6 026		28 414
	22 388	6 026		28 414

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2014	2015
Primes émises	29 079 915	39 157 831
Frais et accessoires émis	0	1 883 256
Variation des primes acquises non émises	- 54 089	- 19 747
Variation des primes à annuler	18 000	1 342
Variation des primes non acquises	480 871	354 627
TOTAL des primes acquises	29 524 697	41 377 308

Les primes d'assurances sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus à compter de 2015 les frais et accessoires.

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2014	2015
Primes émises	29 079 915	39 157 831
Frais et accessoires émis	0	1 883 256
Variation des primes acquises non émises	- 54 089	- 19 747
Variation des primes à annuler	18 000	1 342
Variation des primes non acquises	480 871	354 627
TOTAL des primes cédées	29 524 697	41 377 308

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2014	2015
Prestations et frais payés	22 562 019	20 242 252
Charges des provisions pour sinistres	2 707 714	15 328 095
Autres charges de gestion	1 413 536	1 830 519
TOTAL des charges de sinistres	26 683 269	37 400 866

Cessions

Charges de sinistre cédées	2014	2015
Prestations et frais payés	22 564 987	20 242 253
Charges des provisions pour sinistres	3 087 273	14 963 935
TOTAL des charges de sinistres	25 652 260	35 206 188

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2014	2015
Frais de sinistres	1 413 536	1 830 519
Frais d'acquisition	3 655 047	4 887 022
Frais d'administration	2 720 809	3 236 617
Autres charges techniques	251 421	329 459
TOTAL	8 040 813	10 283 617

Ventilation des produits et charges de placements :

	2014	2015
Produits		
Revenus des placements	304 144	327 721
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	70 824	11 964
Profits de réalisation sur placements immobiliers	0	0
Intérêts bancaires et Prêts	11 498	14 105
Reprise sur provision pour dépréciation	4 192	10 643
Produits diff. remboursement à percevoir	1 084	0
	393 044	365 735
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	7 213	13 309
Frais internes de gestion sur placements	18 342	25 458
Dotation à la réserve de capital	22 297	0
Perte sur cession valeurs mobilières	2 107	11 692
Amortissement des différences de prix de remboursement	10 759	9 428
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	15 810	37 473
Dotation provision pour dépréciation durable	10 032	9 117
	86 560	106 477

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2014	2015
Cession matériels mobiliers et informatiques	2 501	300
Cession immeuble	52 000	0
Cession de portefeuilles	24 024	0
Reprises provisions pour risques et charges	5 579	0
TOTAL	84 104	300

Charges	2014	2015
VNC des immobilisations cédées mises au rebus	658	16 677
VNC restitution Agence Lons av. Thurel - droit au bail	0	50 000
VNC Immeuble	32 048	0
Rachat de portefeuille	84 568	0
Mme MEYER ayant droit MEYER Paul	0	10 834
Autres charges exceptionnelles	0	837
TOTAL	117 274	78 348

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2014	2015
Salaires bruts	827 271	809 353
Charges sociales	405 699	386 203
Taxes sur salaires	106 359	85 963
TOTAL	1 339 329	1 281 519

En 2015, les salariés ont pu bénéficier de 647 heures de formation.

Effectif	2014	2015
Cadres	5	5
Employés	18	18
TOTAL effectif moyen	23	23

Commission d'assurance directe

2014	2015
4 988 167	7 266 694

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
2013					
Sinistres payés	11 950 284	15 686 932	9 686 550		
Provisions au 31.12	-714 660	2 122 403	8 817 808		
Charges de sinistres	11 235 624	17 809 335	18 504 358		
Primes acquises	16 651 677	25 921 074	29 221 992		
% S/P	67,47 %	68,71 %	63,32 %		
2014					
Sinistres payés	12 211 894	17 550 336	17 821 723	12 099 666	
Provisions au 31.12	10 495	683 100	1 274 256	11 095 079	
Charges de sinistres	12 222 389	18 233 436	19 095 979	23 194 745	
Primes acquises	16 651 677	25 921 074	29 221 992	29 524 697	
% S/P	73,40 %	70,34 %	65,35 %	78,56 %	
2015					
Sinistres payés	12 284 932	17 903 732	17 446 868	19 272 151	12 261 089
Provisions au 31.12	46 583	367 900	3 306 609	3 564 267	19 071 370
Charges de sinistres	12 331 515	18 271 632	20 753 477	22 836 418	31 332 459
Primes acquises	16 651 677	25 921 074	29 221 992	29 524 697	41 377 308
% S/P	74,06 %	70,49 %	71,02 %	77,35 %	75,72 %

MES NOTES :



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)